

## Bilan de compétences

## **Bulletin d'inscription**

## ancin a mooi iption

## A retourner à : Mme Charlotte HAMM Responsable du Conseil en évolution professionnelle charlotte.hamm@cdg74.fr **%** 04.56.49.57.66 **Demandeur** Nom: Prénom: Date de naissance : Adresse postale: Téléphone personnel: Téléphone professionnel: E-mail personnel: E-mail professionnel: Fonction actuelle: ☐ Contractuel/le Situation actuelle : ☐ Titulaire ☐ Stagiaire Service: Grade: Diplôme le plus élevé : Parcours professionnel:

Attentes par rapport au bilan de compétences :

Collectivité	
Nom : Adresse postale :  Téléphone : E-mail :  Personne en charge du dossier au sein de la la collective Nom : Fonction : Téléphone : E-mail :	rité :
L'agent a-t-il déjà été accompagné dans sa démarche de	projet de changement ?
Si oui, était-ce une démarche : personnelle, dans le cadr	re de ses fonctions, autre ?
Vos attentes par rapport au bilan de compétences ?	
Le responsable (nom/fonction) :	L'autorité territoriale :
Fait à :	Fait à :
Le:	Le:
Signature :	Signature :

L'envoi de ce bulletin vaut bon de commande pour la première étape d'analyse de la demande (entretien exploratoire).

Celui-ci est divisé en trois temps : un entretien entre l'agent et le conseiller emploi du CDG 74, un entretien tripartite avec la collectivité et enfin un entretien entre le conseiller emploi et la collectivité.

Le règlement de l'entretien exploratoire se fait uniquement par mandat administratif (gratuit pour les collectivités affiliées ; 110€ pour les collectivités non affiliées ou les collectivités affiliées qui ne souhaiteraient pas conventionner).

En cas d'absence de l'agent au rendez-vous exploratoire, une contribution forfaitaire de 50 € est facturée à la collectivité. En cas de validation par les parties du principe de réalisation des bilans, une convention bilan de compétences est établie. La participation au bilan de compétences, soit 1725€, est réglée en fin de bilan.